



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106311>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-106311**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-31422

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 18/09/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Sud

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 249740008500033

Ville : Tampon cedex

Code postal : 97838

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux de déplacement, de renforcement et de réparation sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées de la CASUD sur la Commune du Tampon

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux « urgents » et « non programmables annuellement » de déplacement, de renforcement et de réparation sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) sur la commune du Tampon.

Critères d'attribution : Critère n°1 : pour 70% correspondant au « Prix » apprécié au regard du montant total prévisionnel HT de l'offre figurant au Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) Critère n°2 : pour 30% correspondant à la « Valeur technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été notifié le 09/09/2024 à la société SORETRA pour un montant maximum annuel de 500 000 euros HT. Le marché est renouvelable une (1) fois par tacite reconduction, pour une période d'un (1) an. En cas de reconduction, le montant maximum annuel sera également reconduit.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2024